# CONVENTION PHOTOGRAPHE

Humanisme Vision

## Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions de participation du Participant au Festival de Photographie du Bassin d'Arcachon, qui se déroulera dans les communes de Gujan-Mestras, Le Teich et Biganos aux dates suivantes : [Dates du festival].

Le festival met en avant des thématiques liées à l'humanisme, aux enjeux sociaux et aux problématiques environnementales. Les œuvres exposées doivent être en accord avec ces valeurs.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser ou de retirer toute exposition contenant des contenus :

À caractère haineux, discriminatoire ou diffamatoire,
Contraires aux valeurs de respect et d'éthique du festival,
Non conformes aux lois en vigueur.

## Engagements du Participant

Le Participant s'engage à :

Proposer des œuvres originales dont il détient les droits d'auteur.
Respecter le thème du festival et ses valeurs.
Veiller à la qualité d'impression et de présentation de ses œuvres (si applicable).

Être présent(e) lors des événements pour lesquels sa présence est requise (vernissages, rencontres, etc.).
Respecter le règlement du festival et les consignes des organisateurs.

**Sélection et dépôt des œuvres**

Les œuvres seront sélectionnées par un jury composé de professionnels du monde de la photographie et des arts visuels.

Le Participant devra envoyer son dossier complet avant le 10 Avril à contact@humanismevision.com.

Le dossier devra inclure :

Cette convention signée (numérisée et jointe au dossier).
Une série de 25 photos maximum en basse définition (format JPG, 1920 pixels bord large).
Un texte de présentation de l'exposition (titre et description, 2000 signes max).
Une biographie du photographe (1500 signes max).
Une photo portrait du photographe (format JPG).
Les résultats de la sélection seront annoncés mi-Avril

**Exposition et impression**

Si sélectionné(e), le Participant devra fournir ses fichiers en haute définition (JPG HD ou TIFF 8 bits) avant le 1er Mai.

L'Organisateur prendra en charge l'impression des œuvres et choisira le format et l'emplacement d'exposition.

Le Participant accepte l'emplacement attribué sur l'un des sites du festival (Le Teich, Gujan-Mestras, Biganos).

Les légendes et textes accompagnant les œuvres sont fortement recommandés pour contextualiser les images.

**Droits d'auteur et droit à l'image**

Le Participant conserve l'entière propriété intellectuelle de ses œuvres. Il accorde néanmoins à l'Organisateur une cession temporaire et gratuite du droit de reproduction de ses images

dans le cadre exclusif de la communication et de la promotion du festival (site web, réseaux sociaux, dossier de presse, supports imprimés).

Toute autre utilisation devra faire l'objet d'un accord écrit du Participant.

## Vente des œuvres

Les œuvres exposées pourront être mises en vente sur place. Un pourcentage de [40] % sera reversé au festival pour financer l'événement.

Les conditions précises seront communiquées ultérieurement.

## Responsabilité et assurances

L'Organisateur prendra toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité des œuvres exposées. Toutefois, il ne pourra être tenu responsable des vols, pertes ou dégradations des œuvres (intempéries, vandalisme, etc.).

Le Participant est libre de souscrire une assurance couvrant d'éventuels dommages.

## Présence du Participant

La présence du Participant lors du festival est fortement encouragée, notamment pour échanger avec le public et les autres artistes.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge du Participant.

## Annulation et désistement

Si le Participant sélectionné souhaite annuler sa participation, il doit en informer l'Organisateur au plus tard [XX jours] avant le début du festival.

En cas d'annulation du festival pour des raisons indépendantes de l'Organisateur (force majeure, conditions sanitaires, intempéries exceptionnelles), aucune indemnisation ne pourra être demandée.

## Acceptation et signature

En signant cette convention, le Participant reconnaît avoir pris connaissance du règlement du festival et s'engage à le respecter.

Fait à....., le.....

Signature de l'Organisateur
[NomCachet / Signature]

Signature du Participant
[NomSignature]